

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.
Communauté de communes des Vals du Dauphiné
CS - 90077
38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -
Tél. : 06.60.76.30.62.
Courriel : cispd@valsdu-dauphine.fr

à La Tour du Pin le 12.03.2022

BILAN D'ACTIVITE DE L'INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE

Mme Nathalie GALLIEN

(du 15 novembre 2021 au 9 mars 2022)

Un premier bilan de l'activité de l'intervenante sociale en Gendarmerie ; poste mis en place par le CISPD sur l'ensemble du territoire des Vals du Dauphiné, vient d'être établi.

Nous vous rappelons que l'ISG effectue 8 heures de permanence hebdomadaire dans les brigades de Gendarmerie de LA TOUR DU PIN et PONT DE BEAUVOISIN où elle reçoit ou bien contacte les personnes qui lui sont adressées principalement par les différentes brigades de la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin dont une partie du ressort de compétence correspond au territoire des Vals du Dauphiné.

Pour cette période, on comptabilise :

1. Pour la permanence à la Gendarmerie de La Tour du Pin :

Communes de résidence des personnes contactée ou reçues	F¹	H²	E³	T⁴	M⁵
AOSTE	2		2		
BELMONT	2		1	1	1
CESSIEU	8		3	5	3
CHELIEU	1		1		
DOLOMIEU	4		1	3	
FAVERGES DE LA TOUR	2		1	1	
LA TOUR DU PIN	4	7	5	6	5
LE PASSAGE	1		1		
LES ABRETS EN DAUPHINE	2			2	
LES AVENIERES	1		1		
MONTAGNIEU	1			1	
PONT DE BEAUVOISIN	2			2	

¹ F = Femmes

² H = Hommes

³ E = Entretien en présentiel

⁴ T = Entretien téléphonique

⁵ M = Messages laissés ou reçus

PORCIEU AMBLAGNIEU	1			1	
ST ANDRE LE GAZ	3		1	2	
ST CLAIR DE LA TOUR	8	2	6	4	6
ST DIDIER DE LA TOUR	2			2	1
ST GEOIRE EN VALDAINE	2		1	1	
ST JEAN DE SOUDAIN	1		1		
TOTAL	47	9	25	31	16

Soit 47 femmes et 9 hommes et en tout 56 entretiens que ce soit en présentiel ou téléphonique et 16 messages laissés ou reçus.

Ce qui fait un total de 56 entretiens.

Les raisons pour lesquelles ces personnes viennent sont variées :

- Femmes victimes de violences conjugales
- Harcèlement de la part de leur ex-conjoint
- Violences intrafamiliales qui touchent les femmes et les enfants la plupart du temps
- Problèmes concernant la garde des enfants par suite d'une séparation
- Quelques cas de violences sexuelles
- Beaucoup de violences psychologiques et verbales
- Mais également plusieurs cas de violences physiques
- Quelques hommes violents.

Cela représente 56 heures de travail sur la brigade de la Tour du Pin.

2. Pour la permanence à la Gendarmerie de Pont de Beauvoisin :

Communes de résidence des personnes contactée ou reçues	F ⁶	H ⁷	E ⁸	T ⁹	M ¹⁰
BELMONT	2		1	1	
CESSIEU	1			1	
CHIMILIN	1	1		2	
DOLOMIEU	1		1		
LA TOUR DU PIN	2			2	
LES ABRETS EN DAUPHINE	4	2	4	2	
LES AVENIERES	2			2	1
MERLAS		2	1	1	
MONTFERRAT	1		1		
OYEU	2		1	1	

⁶ F = Femmes

⁷ H = Hommes

⁸ E = Entretien en présentiel

⁹ T = Entretien téléphonique

¹⁰ M = Messages laissés ou reçus

PONT DE BEAUVOISIN	6	2	5	5	1
PORCIEU AMBLAGNIEU	1			1	1
PRESSINS	1	1	1	1	
ST ALBIN DE VAULSERRE	1	1		2	2
ST ANDRE LE GAZ	2		1	1	
ST DIDIER DE LA TOUR	1		1		
ST GEOIRE EN VALDAINE	4		4	2	2
TOTAL	32	9	21	24	7

Soit 32 femmes et 9 hommes soit qui ont pris rendez-vous ou qui ont appelé.

Ont été effectués 21 entretiens en présentiel et 24 entretiens téléphoniques + 7 messages laissés ou reçus.

Ce qui fait au total 45 entretiens.

Les raisons pour lesquelles ces personnes viennent sont variées :

- Femmes victimes de violences conjugales
- Personnes victimes de violences intrafamiliales
- Hommes violents
- Problèmes liés à la garde des enfants par suite de séparation
- Problèmes d'addiction de la part d'un membre de la famille : père, mère voire les deux principalement addiction à l'alcool ou aux drogues.
- La plupart du temps les personnes honorent les rendez-vous, quelques absences non justifiées pour lesquelles les personnes n'ont jamais rappelé.

Cela représente 60 heures de travail sur la brigade de Pont de Beauvoisin.

3. Les relations de travail avec les Gendarmes :

Très bonne entente et excellente ambiance de travail pour l'ISG, qui a été immédiatement très bien accueillie par les gendarmes au sein des deux unités. Elle échange régulièrement avec eux sur les cas qui lui ont été soumis et sur les personnes reçues. Le partage d'information fonctionne parfaitement.

Un cahier de liaison a été mis en place par les gendarmes, ce qui permet à l'ISG, dès le début de ses permanences, d'être informée des événements ou faits pour lesquels les gendarmes sont intervenus. Faits pouvant nécessiter une intervention à posteriori de l'ISG.

4. Les partenariats extérieurs à la Gendarmerie :

Dans le cadre de son activité, l'I.S.G. est menée à orienter les personnes rencontrées et à trouver pour elles des solutions aux différentes situations de détresse. Pour cela elle est amenée à contacter différents partenaires sur notre territoire et au-delà.

5. Conclusion de ce premier bilan d'activité :

On constate qu'en très peu de temps d'activité, le nombre des personnes sollicitant l'action de l'ISG est relativement important. De plus, certaines de ces personnes viennent d'elles-mêmes étant informées par la diffusion d'affiches et de flyers édités par le CISPD et diffusés auprès des mairies du territoire des V.D.D.

Il est évident après ce premier bilan d'activité de l'ISG, que les 8 heures hebdomadaires sont nettement insuffisantes et qu'une augmentation à hauteur de 8 heures supplémentaires permettrait d'effectuer dans un premier temps des permanences sur une journée dans chacune des deux brigades actuellement concernées.

Par la suite, il pourrait même être envisagé que des permanences supplémentaires soient mises en place dans d'autres brigades du territoire des Vals du Dauphiné, mais pour cela un volume plus important en temps d'activité devra être validé.

Le Coordonnateur
Daniel GIORDANI.

